



Les statues disparues sous le Régime de Vichy à Bordeaux

Par Adeline Falières-Lamy *

Au cours de la seconde guerre mondiale, sous l'occupation allemande, quinze monuments commémoratifs de bronze, sur les vingt-et-un que comptait la ville de Bordeaux, disparaissent du paysage urbain au titre de la récupération des métaux non ferreux. Ce nombre peut paraître faible face aux 1825 statues ¹ que le gouvernement projetait de sacrifier sur le territoire national ². La mise à jour des archives de l'ancien Commissariat de la République relatives aux métaux non ferreux permet de retracer le déroulement des étapes successives prises par la Commission Départementale de la Gironde dans son processus de sélection des œuvres destinées à la refonte.

« La guerre consomme avant tout du métal » ³ et l'industrie militaire allemande nécessitant un besoin sans cesse grandissant de métaux non ferreux, impose aux territoires occupés des exigences économiques, qui vont conduire le gouvernement de Pétain au sacrifice des effigies de bronze des grands hommes de la nation.

Les métaux qui font le plus défaut à l'industrie militaire allemande sont le plomb, l'étain, le nickel, mais surtout le laiton et le cuivre qui entrent dans la fabrication des cartouches, des obus ou autres hélices de navire. Les métaux, qui composent cet alliage tant recherché, sont facilement dissociables par fusion à différentes températures. Or une quantité importante de bronze

encombre depuis la fin du XIX^e siècle ⁴ les places des villes et villages de France sous la forme de statues et monuments commémoratifs.

Afin d'éviter de livrer le contrôle des réquisitions aux autorités d'occupation, le gouvernement de Vichy préféra « faire le vilain travail lui-même », une façon de sauver tout ce qui pouvait l'être prenant du même coup le risque de « se salir les mains et de tromper les français » ⁵. Cette tâche délicate incombe dès 1941 au Ministère de la Production Industrielle qui se lance dans une grande campagne nationale pour la récupération des métaux non ferreux.

* Je remercie Robert Coustet pour ses conseils concernant la rédaction de cet article, ainsi que les archivistes départementaux Pierre Massé et Christian Dubos sans qui les liasses concernant notre étude n'auraient pu être retrouvées.

1. On évalue aujourd'hui la disparition d'environ 1700 à 1800 statues sous l'Occupation.
2. Corey, Stéphanie, *la vie culturelle sous l'Occupation*, Paris, Perrin, 2005, p. 266.
3. Poisson, Georges, Le sort des statues de bronze parisiennes sous l'occupation allemande. 1940-1944, *Bulletin de la Sté Historique de Paris et de l'Île de France*. Tome 48, 1997.
4. Agulhon, Maurice, *La statuomanie et l'Histoire*, dans *Ethnologie française*, 1978, pp. 145-172.

Récupérer du métal avant tout

Au cours de l'été 1941, le gouvernement de Vichy, face à la menace de l'occupant d'enlever sans discernement les statues des places publiques, incite les français, à travers une propagande d'affichage et de presse organisée par les préfets, à contribuer à l'effort national et à fournir des objets de bronze qui ne leur sont pas indispensables. « Chaque gramme de métal est une goutte de sang de l'économie française. Lui rendre, par une transfusion salvatrice, ceux qui dorment dans les greniers ou les débarras de chaque famille, est un devoir national ⁶ ». Des centaines de milliers de nos compatriotes sont invités à se débarrasser, dans un premier temps, des boutons de porte, des tuyaux, de la vaisselle, des chaudrons, des chandeliers, tringles à rideaux et autres objets de décoration ⁷, dont ils n'auraient plus l'usage. Les français répondent généreusement à l'appel du gouvernement. Il est vrai que le métal était payé par l'Etat 30 francs du kilo.

Ces collectes font néanmoins l'objet d'une attention particulière, et le commissaire à la mobilisation des métaux non ferreux « décide que dans le cas où un élément provenant du ramassage présenterait un intérêt artistique ou historique, il serait mis de côté jusqu'au moment où un représentant qualifié de l'administration des beaux-arts aurait pu l'examiner ⁸ ».

Afin de satisfaire la demande insatiable de industrie allemande, l'administration française élargit ses exigences aux écoles et aux églises. Ainsi, l'Inspecteur d'Académie envoie le 2 septembre 1941 une circulaire aux directeurs des écoles de Gironde : « Je vous serais obligé de vouloir procéder à l'enlèvement de tous les objets usuels ou équipement non indispensable ou remplaçable qui se trouve dans les écoles ; objets mobiles, cendriers, corbeilles, garnitures de bureaux, ornements muraux, plaques, garnitures de portes, tringles de rideaux, patères, grilles et autres portails... ⁹ »

Rappelé à l'ordre par le gouvernement, en raison de l'insuffisance de ses résultats, le préfet de la Gironde s'adresse à son tour aux maires de son département : « Je vous serais obligé de vouloir déployer toute votre activité pour rappeler à ceux qui n'ont pas encore répondu à l'appel la nécessité de le faire sans délais, en insistant sur le caractère vital que présente l'apport de chacun... ¹⁰ ».

Face à la pénurie, le gouvernement élargit ses champs de récolte. Vichy considère désormais que l'Eglise doit aussi participer à la campagne de mobilisation. La question de la réquisition des biens de l'Eglise demeure un sujet délicat : on gardait en mémoire le triste souvenir de la première guerre mondiale, qui avait vu les cloches des territoires occupés saisies par les allemands et envoyées à la fonte. Les cloches cette fois-ci seront épargnées ¹¹, mais en contre partie l'équivalent de

leur poids en métal sera compensé par le sacrifice des objets cultuels : ciboires, chandeliers, appliques ou autres patènes ¹².

Le manque de métaux génère des préoccupations auprès des viticulteurs girondins, pour lesquels l'emploi du sulfate de cuivre, entrant notamment dans l'élaboration de la bouillie bordelaise, demeurait essentiel pour le traitement des vignes contre le mildiou. La difficulté d'approvisionnement en cuivre incite l'Union des Grands Crus Classés de Gironde à intervenir auprès du gouvernement, ce dernier reste intraitable et les négociations échouent ¹³.

Malgré toutes ces mesures, les quantités de métaux récoltées restent insuffisantes et Vichy cherche par tous les moyens de nouveaux stratagèmes qui inciteraient les français à de plus amples sacrifices. En décembre 1942 la Commission procède à une campagne d'échange : *cuivre contre vin* ¹⁴. Au cours de cet hiver il est proposé aux français de recevoir contre du cuivre des timbres à utiliser chez un débiteur marchand de vin. Contre 300 grammes de cuivre on obtenait un timbre de 1 litre de vin. L'opération rencontra un vif succès, mais incita quelques *galopins* à voler le cuivre. Ainsi le maire de Floirac voit son local municipal débarrassé, en décembre 1942, d'une douzaine de robinets...

Le Commissariat à la récupération des métaux non ferreux rapporte que la campagne nationale d'échange *cuivre contre vin* a rencontré le plus grand succès : 2539 tonnes de bronze ont été récoltées dans toute la France. Néanmoins, un courrier adressé au préfet au mois de janvier 1943, révèle que les résultats de la Gironde restent inférieurs à ceux de la moyenne nationale avec seulement 22,6 tonnes collectées ¹⁵.

5. Potsson, G., 1997, p. 173.

6. Circulaire du secrétaire d'Etat à la production industrielle en date du 5 août 1941.

7. Koscielniak, Jean-Pierre, *Les Vendanges de bronze*, Ed. D'Albret, 2007.

8. A.D. 33, 178 AW 1. Cette tache incombe en Gironde au conservateur des Antiquités et objets d'art, Gabriel Loirette.

9. A.D. 33, 178 AW 1

10. A.D. 33, 178 AW 1 : Lettre du 30 septembre 1941.

11. 8 août 1942 : Circulaire du Commissaire à la mobilisation des métaux non ferreux à Mgr. Maurice Feltin, archevêque de Bordeaux.

12. A.D. 33, 178 AW 1 : Lettre du 9 juillet 1943 du Préfet de la Gironde à Mgr Feltin. Bordeaux A.M : 3001 M5 : liste des objets cultuels récupérés dans les églises de Bordeaux. Cette loi concerne aussi les cultes protestant et israélite, ainsi que les communautés religieuses. Les biens cultuels appartenant aux communes, depuis la loi de 1905, sont payés aux mairies et ceux appartenant aux paroisses sont payés au diocèse.

13. Afin d'obtenir la quantité nécessaire à leur besoin, l'U.G.C. propose au gouvernement d'établir un échange de 4 kg de sulfate contre 1 kg de cuivre déposé. En vain. La circulaire du 4 octobre 1941, émanant toujours du Secrétariat d'état à la production industrielle, décide de n'attribuer du sulfate de cuivre qu'aux agriculteurs ayant participé à la collecte, à raison de seulement 1 kg de sulfate pour 1 kg de cuivre, bronze, laiton ou maillechort déposé.

14. Campagne effectuée sous l'égide de la Corporation Nationale Paysanne.

15. Courrier adressé au préfet le 18 janvier 1943.

Le sacrifice des statues

Dans sa quête de métal, le gouvernement, sous la pression allemande, consent finalement à sacrifier certaines statues de bronze ornant l'espace public¹⁶. Il est vrai que Paris et les grandes villes de province ont succombées au XIXe siècle à la statuomanie. Les historiens de l'art, Georges Poisson, et déjà avant lui Maurice Agulhon, constataient que cette opération d'épuration permettait aussi de se débarrasser des *navets*, des *gloires usurpées*, et d'œuvres pour la plupart d'artistes de second ordre¹⁷.

La loi du 11 octobre 1941¹⁸, parue au Journal Officiel de Vichy le 14 octobre 1941, relative à l'enlèvement des statues et des monuments métalliques, introduit le processus de refonte des statues de bronze.

« Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français, décrétons :

Il sera procédé à l'enlèvement des statues et monuments en alliage cuivreux sis dans les lieux publics et les locaux administratifs qui ne présentent pas un caractère artistique ou historique.

Une Commission sera créée dans chaque département pour déterminer les statues et monuments qui devront être conservés, en raison de leur caractère artistique ou historique.

Les objets métalliques enlevés seront mis à la disposition du secrétaire d'Etat à la Production Industrielle, afin de remettre les métaux constituant dans le circuit de la production industrielle et agricole »¹⁹.

La Gironde crée, comme le précise la loi, une Commission Départementale chargée d'examiner les monuments à déclasser. Les ministres de l'Intérieur et de la Production Industrielle, MM. Pucheu et Lhéideux, adressent une circulaire aux préfets de France, dans laquelle ils préconisent la plus grande sévérité quant au choix des statues et monuments à conserver. *La situation tellement critique de nos approvisionnements en métaux cuivreux, et les perspectives qu'elles entraînent pour notre agriculture, excluent en effet toute considération de sentiment et exigent de véritables mesures de salut public...²⁰.*

La Commission du Département de la Gironde, constituée le 27 octobre 1941, se compose du Préfet Jean Alype, de Jean-Gabriel Lemoine, conservateur des musées de Bordeaux, de Gabriel Loirette, conservateur des objets d'art et d'antiquité du département, de M. Lachaize, inspecteur général de la Production Industrielle de la circonscription et de M. Tauzin, architecte ordinaire des Monuments Historiques²¹. La première réunion de la Commission départementale se tient dans les locaux de la préfecture le 12 novembre 1941. Le procès verbal de la séance

dresse, à partir des listes fournies par toutes les communes du département, un premier inventaire exhaustif des statues et des monuments de bronze érigés en Gironde. En ce qui concerne la ville de Bordeaux, liste fournie par la mairie recense l'ensemble des statues de bronze propriété de la ville, y compris celles conservées dans les collections des musées.

Au cours de cette première réunion, les membres de la Commission portent leur choix, en ce qui concerne Bordeaux, sur cinq monuments désignés à la refonte :

- Le buste de *Léo Drouyn*, par Gaston Leroux, situé derrière la cathédrale.
- Le buste de *Léon Valade* par Charles Malric au jardin public.
- La *Liberté* d'Auguste Bartholdi, ornant la fontaine de la place Picard.
- La statue du *Président Sadi Carnot* par Ernest Barrias, place Jean-Jaurès.
- Les ornements du monument à *Maxime Lalanne* par Pierre Granet au jardin public.
- La statue de *Louis XVI* par Nicolas Raggi conservée au musée des Beaux Arts de la Ville.

Jacques d'Welles, l'architecte en chef de la ville, consulté par les services de la mairie en septembre 1941, donne un avis consultatif sur les oeuvres susceptibles d'être fondues. Les jugements esthétiques de l'architecte, restent très tranchés sur certains monuments. Ainsi dans un de ses rapports il mentionne que le « Maxime Lalanne du Jardin Public est un affreux monument ». Une seule figure, un génie dédicatoire, est en bronze. Le sacrifice de ce génie ailé conduira à sacrifier tout le monument. Son jugement reste tout aussi arrêté quant au monument au Président Sadi Carnot : « ce monument est laid. Sa présence à Bordeaux ne correspond à aucune idée vivante dans l'esprit bordelais. Il peut disparaître sans regret ». On ignore si ces appréciations ont eu une influence sur les décisions des membres de la commission ?

16. Campbell-Karlsgold, E., *Recycling French Heros : The Destruction of Bronze Statues under the Vichy Regime*, *French Historical Studies*, Vol. 29, 2006, p. 147.

17. Koscielniak J.P, 2007, chapitre B-1.

18. La circulaire du 5 août 1941 relative à la récupération des métaux non ferreux autorise les municipalités à vendre du bronze. Cette circulaire offrait la possibilité à chaque municipalité de faire le choix des œuvres à condamner, décision qui évitait que les décisions émanent directement des instances allemandes.

19. A.D. 33, 224 AW 1.

20. Bizardel, Y., Les statues parisiennes fondues sous l'Occupation (1940-1944), *Gazette des Beaux-Arts*, 1974, p. 129.

21. L'exécution de la loi est confiée à la Direction des Industries Mécaniques du secrétariat d'Etat à la Production Industrielle, qui deviendra à partir du 26 janvier 1942 le Commissariat à la mobilisation des métaux non ferreux.



Fig. 1. - Enlèvement de la statue du président Sadi Carnot le 6 décembre 1941, *La France* 8 décembre 1941 (A.M.Bx).

Les événements s'enchaînent rapidement et, le 27 novembre 1941, le secrétaire général de la ville informe la Police Municipale de l'enlèvement prochain des premières statues désignées. Au cours du mois de décembre 1941, et dans l'indifférence presque totale, cinq des six statues de la liste sont déjà déboulonnées²² (fig. 1) et entreposées dans les locaux du Groupement d'importation et de répartition des métaux. Le GIRM est un organisme privé, subventionné par l'Etat qui assure l'enlèvement, le tri puis l'approvisionnement de l'industrie²³. Le bronze issu des monuments publics est acheté aux mairies 30 francs du kilo, selon le même principe que celui adopté pour les particuliers.

Jean-Gabriel Lemoine, conservateur du musée des Beaux-Arts de Bordeaux, ne peut se résoudre à la destruction de la grande statue de Louis XVI qui pesait 12 587 kg. Son absence lors de la réunion décisionnaire du 12 novembre 1941²⁴, lui avait ôté toute possibilité de défendre l'œuvre de Raggi. Le conservateur reçoit l'appui des membres de l'Académie Nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux qui suggèrent à la Commission de lui préférer la fonte des « groupes

symboliques compliqués du Monument aux Girondins »²⁵. Ces derniers étayent leur requête en précisant « qu'il soit tenu compte pour la désignation des monuments sauvegardés de leur degré de beauté et d'art, ensuite de la valeur artistique qu'ils peuvent présenter pour l'histoire, la prospérité et l'architecture de la ville »²⁶.

Toutes les tentatives de sauvegarde de l'effigie royale auprès du maire de Bordeaux, Adrien Marquet, favorable à la conservation de la statue du Roi, et surtout auprès de Louis Hauteceœur, Secrétaire Général des Beaux-Arts, dernier décisionnaire, restent vaines. La statue de Raggi est définitivement condamnée. Jean-Gabriel Lemoine, négocie cependant un délai de quelques mois afin d'effectuer le moulage de la tête du roi. Les échafaudages arrivent au musée le 29 décembre 1941, et le 14 janvier la réalisation en est confiée au sculpteur Charles Malric. Souffrant, ce dernier ne peut honorer ce travail, qui incombe quelques jours plus tard²⁷ à J. Haurio, juste avant la destruction complète de la statue. Seuls l'épée et le collier de l'ordre du Saint-Esprit échappent à la refonte²⁸. Le musée d'Aquitaine conserve toujours le surmoulage en plâtre de la tête.

Des envois jugés trop insuffisants par Vichy

Alors que les premières statues ne sont pas encore enlevées, le gouvernement fait parvenir une nouvelle circulaire à tous les préfets de France, à la fin du mois de novembre 1941, rappelant la situation critique des approvisionnements en métaux cuivreux. La circulaire insiste sur la nécessité d'exclure « toute considération de sentiment » dans le choix des œuvres à sacrifier. Il est également précisé que « seules devaient être conservées les statues des Gloires Nationales incontestables ».

22. Le monument à Sadi Carnot est démonté le 6 décembre 1941 ; Bécamps Pierre, *La Gironde en image, 1940-1944*, 1977, p. 66 ; A.M.Bx, 3001 M4.

23. A Bordeaux les bronzes sont stockés avant leur expédition dans l'entrepôt du GIRM situé au 18 rue Ferrère.

24. Il avait été envoyé à Paris par Adrien Marquet, maire de Bordeaux, afin de trouver un autre lieu d'abri que le château de Vayres, qui semblait trop exposé, pour l'entreposage des œuvres d'art du musée.

25. Lemoine, J-G., La deuxième mort de Louis XVI, in *Revue Historique de Bordeaux*, 1988-89, p.215, 1963.

26. Le rôle de Louis Hauteceœur dans les décisions de refonte ne peut être considéré comme arbitraire. Caroline Poulain révèle dans sa thèse la conscience professionnelle profonde de l'homme qui oeuvra tout au cours de sa fonction dans le gouvernement de Vichy à protéger le patrimoine national. Poulain C., *La permanence des Beaux-Arts dans la fracture de Vichy. L'action de Louis Hauteceœur au secrétariat général des Beaux-Arts, 1940-1944*, thèse soutenue à la Sorbonne, 2001.

27. Le 2 février 1942.

28. A ce jour le collier a disparu à des réserves du musée d'Aquitaine.

Lors d'une 2^e séance tenue le 5 décembre 1941²⁹, la Commission dresse alors une nouvelle liste plus importante que la précédente, désignant pour la refonte les statues suivantes :

- *Vercingétorix* par Francisque Mouly sur les allées Damour.
 - *Carle Vernet* par Charles Malric au jardin public
 - Les bustes d'*Alexis Millardet* et *Ulysse Gayon* par Gaston Leroux au jardin public
 - Les bustes de *Costard Mézeray* par Gaston Leroux et de *Beethoven* par Francis de Saint-Vidal au Grand Théâtre.
 - Les bustes de *Maurice Martin* par Alexandre Callède et de *Georges Cassignard* par Jean-Georges Achard au Stade municipal.
 - *Le Jeune Berger* d'Edmond Prévot dans le square Gambetta.
- Lors de cette même séance les membres de la Commission, sur les conseils du ministère, choisissent les monuments bordelais qu'ils souhaitent épargner³⁰ :
- *Le Gloria Victis* d'Antonin Mercié place Pierre-Laffitte³¹, 1883.
 - *Les Trois Grâces* de Charles Gumery d'après Louis Visconti, place de la Bourse, 1869.
 - *Le pot à feu* de la place du Palais³².
 - La statue de *Tourny* de Gaston Leroux, 1900.
 - *Monument au Souvenir de 1870* de Jean-Georges Achard, place de la République, 1913.

Au cours de cette 2^e séance est également confirmée la décision, prise déjà lors de la première séance, de conserver, sur ordre de Paris³³, le Monument aux Girondins, qui avait coûté 1 million et demi de francs à la ville.

La Commission offre également aux communes la possibilité de réaliser un moulage des œuvres avant leur disparition³⁴. Cette opération à la charge des communes ne recevra qu'un faible écho³⁵. Grâce à l'insistance de J.G. Lemoine la ville demande que soit réalisé le moulage du buste de Beethoven par Francis de Saint-Vidal conservé dans le foyer du Grand Théâtre³⁶.

Les vœux de la commission sont partiellement exaucés. Par courrier, en date du 26 décembre 1941, Louis Hauteœur, autorise la ville de Bordeaux à conserver la statue de Tourny, le Monument au Souvenir de 1870 ainsi que celle du Monument aux Girondins, mais tous les autres monuments devront être sacrifiés. Adrien Marquet demande alors au Préfet d'insister auprès du Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts pour que soient conservées « les statues de qualité » comme les Trois Grâces, la *Gloria Victis* et le pot à feu. Le sort de ces trois bronzes est renvoyé à plus tard ...

Les décisions prises par la Commission départementale ne satisfont pas les académiciens bordelais qui expriment le vœux que « ne soit pas conservé pour des raisons sentimentales les monuments dont la laideur est reconnue de tout le

monde comme le groupe allégorique du bassin des Quinconces, ou bien qui glorifient maladroitement une idée respectable : le Monuments aux combattants de 1870-71».

De nouveau, le Ministère de la Production Industrielle sous la pression allemande exige des villes une nouvelle contribution. Une dépêche du Ministère en date du 14 d'août 1942, envoyée aux préfets, invite les Commissions Départementales à faire un nouveau choix. « ... la pénurie de métaux non ferreux s'est sensiblement aggravée [...] J'ai décidé que les commissions départementales devront se réunir sans tarder et procéder à une révision sévère.[...] Je vous serais obligé de faire un choix parmi les œuvres conservées jusqu'ici et d'appeler l'attention des membres de la commission sur la nécessité absolue de cette révision. Conformément aux instructions précédentes, les monuments aux Morts, les statues des grandes gloires nationales, les statues présentant un caractère artistique ou historique, et les œuvres situées à l'intérieur des cimetières ou dans les lieux de culte, ne seront pas remis en question ».

Une 3^e liste est alors établie le 5 septembre 1942. Sur les six monuments jusque là épargnés, une nouvelle sélection doit être faite.

Le Monument au Souvenir de 1870-71, bien que sauvé l'année précédente, est désigné en premier : « Ce monument n'ayant qu'un caractère artistique insuffisant & n'étant pas un monuments aux Morts ».

Le nombre des œuvres susceptibles d'échapper à la destruction s'amenuise, et l'on prend soin d'en établir la liste dans l'ordre dans lequel Adrien Marquet désire les conserver.

29. A.M.Bx, 3001 M4 ; A.D. 33, 224 AW 1.

30. Pour les autres villes du département, seul le buste de Brémontier par Anselme Léon à Arcachon est proposé à la conservation.

31. Actuelle place Jean-Moulin.

32. Il s'agit de l'ancienne fontaine de Charles Durand installée en 1828 place de la Bourse, puis déplacée place du Palais lors de la mise en place de la fontaine des Trois Grâces. Saboya, Marc, *De Gabriel à Visconti, les monuments de la place royale de Bordeaux*, catalogue de l'exposition *Visconti, 1791-1853*, Paris, 1991, pp.101-107.

33. Dépêche du Secrétariat d'Etat à l'Education Nationale et à la jeunesse en date du 27/11/1941.

34. Pour les autres villes du département, cela concerne la statue de Jean Hameau à La Teste par Gaston Leroux, celle du Capitaine Géreau, héros de Sidi-Brahim à Libourne, œuvre de Pierre Granet, ainsi que le buste du Docteur Berger à Coutras de Jean-Georges Achard. Ces trois œuvres ont été restituées en pierre après la guerre.

35. Le coût engendré par la prise de moulage venait en déduction de la recette des fontes versée par le GIRM aux mairies.

36. Moulage conservé au musée des Beaux-Arts.

1°: les Trois Grâces, 2° le pot à feu, 3°, la *Gloria Victis*, 4° Tourny, 5° le Monument aux Girondins.

Le Secrétaire général de la Ville, M. Chabrier, cherche par tous les moyens à freiner la disparition des statues restantes : « Essayez donc de maintenir le plus possible de ces œuvres, et si vous ne pouvez obtenir entière satisfaction, abandonnez le Monument aux Girondins ». La Commission émet également le vœux « que les décisions de refonte concernant le Monument aux Girondins et le Monument au Souvenir ne soient prises en considération que dans le cas où une extrême nécessité imposerait leur application »³⁷.

Finalement, pour une raison inconnue, le Monument au Souvenir de 1870-71 désigné à la refonte, est épargné au détriment du Monument aux Girondins. L'imposant ensemble de bronze est déboulonné par l'entreprise Doléac à partir du 14 août 1943, soit onze mois après cette ultime réunion. La presse locale ne semble pas beaucoup s'émouvoir de cette perte : « l'enlèvement de sujets n'ajoutant rien, du point de vue moral et historique local, du monument dont ils constituent un simple ornement, n'offrant aucun caractère artistique ». Le 11 septembre 1943 le représentant GIRM atteste la réception d'un lot de 51 015 kg provenant du Monument aux Girondins et signale : « que les bronzes du monument ont été enlevés avec soin et n'ont subi aucune dégradation, sauf un cheval qui est abîmé »³⁸.

La fin de la guerre épargnera l'ensemble d'Alphonse Dumilatre. En octobre 1944, les bronzes, retrouvés intacts dans les hangars de l'établissement Savigner à Angers, sont restitués à la ville. Le 5 juillet 1945, les bordelais accueillent en triomphe leur retour. Cependant, les 52 tonnes de bronze composant les fontaines du monument, remisés dans un premier temps dans les hangars du port autonome, puis sur un site de Bordeaux nord, ne retrouveront l'hémicycle des Quinconces qu'en 1983³⁹.

Que faire de l'argent obtenu des refontes ?

Le 22 février 1943 la ville perçoit du GIRM le règlement de 494 088 francs pour un poids total de bronze s'élevant à 16 469,60 kg de bronze.

Chaque statue enlevée fait l'objet d'un certificat de récupération adressé à la ville, mentionnant son poids et sa date de réception dans l'entrepôt de la rue Ferrère⁴⁰.

Dès 1941, avant même la dépose des premières statues, Jacques d'Welles avait proposé de réemployer les fonds que la ville devrait récupérer « au bénéfice d'œuvres artistiques durables [...] Puisque ce qui vient de l'Art doit sembler-t-il retourner à l'Art »⁴¹.

A la demande du maire, l'architecte de la ville dresse donc une liste de quelques projets dont le manque de crédit avait ajourné jusqu'ici la réalisation⁴². Comme par exemple, remplacer le monument aux Girondins par la statue de Louis XVI⁴³, aménager le chevet de la collégiale Saint-Seurin, restituer la fontaine de Madame Duplessy, ou encore installer dans la maison des jardiniers du jardin public un musée de la Marine et une salle de présentation des collections ethnographiques provenant de la faculté de Médecine. Aucun de ces projets n'a vu le jour.

Les œuvres restituées après la guerre

Dans l'immédiat après guerre, dès mars 1945, le maire Jean-Fernand Audeguil, très actif dans la politique culturelle au moment de la Reconstruction de Bordeaux, informe le préfet de son désir d'obtenir le remplacement en pierre de certaines statues qui avaient été envoyées à la refonte⁴⁴. Cette requête concerne les bustes de Léon Valade, Alexis Millardet, Ulysse Gayon, ainsi que les ornements du monument à Maxime Lalanne au jardin public, le buste de Léo Drouyn square Pey-Berland, les statues de la Liberté de la fontaine de la place Picard, et celle de Carle Vernet⁴⁵, au jardin public. Sa demande concerne également les bustes de Maurice Martin et de Georges Cassignard pour le stade municipal et le vélodrome, ainsi que le *Jeune Berger* du square de la place Gambetta. Quid de Sadi Carnot et de Louis XVI ? Dans sa correspondance Audeguil ne justifie pas son choix, mais l'on peut aisément penser que la disparition du socle du monument à Sadi Carnot rendait trop coûteux sa totale restitution. Quant aux statues de Louis XVI et de Vercingétorix, les considérations financières, esthétiques, politiques ou symboliques ont probablement eu raison d'elles.

37. A.M.Bx, 3001 M4.

38. A.M.Bx, 3045 M 35.

39. Délie Muller, alors conservateur du musée d'Aquitaine a été à l'initiative de cette restitution.

40. Seule la recette provenant de la fonte de la statue de Carle Vernet (433 kg) n'est pas perçue par la ville de Bordeaux ; il s'agissait d'une œuvre appartenant à l'Etat, envoyée à titre de dépôt à Bordeaux.

41. A propos de J. d'Welles, voir R. Coustet et M. Saboya, *Bordeaux, la conquête de la modernité architecture et urbanisme à Bordeaux et dans l'agglomération de 1920 à 2003*, Ed. Mollat, 2007. pp. 22 à 26.

42. A.M.Bx, 3001 M4.

43. Déjà en 1935 Alfred-Dupas avait envisagé l'installation de la statue de Louis XVI sur la place du Champ de Mars. J. d'Welles propose cette fois-ci son installation place des Quinconces, anticipant la refonte des bronzes du monument aux Girondins !

44. A.M.Bx, 3001 M6.

45. Restitution déjà autorisée par l'administration des Beaux Art en date du 8 novembre 1944. Le travail est confié au sculpteur Raymond Martin.

Se pose alors la question du coût de ces restitutions. Le maire de Bordeaux rappelle au préfet qu'il avait été convenu, dès la promulgation de la loi relative à l'enlèvement des statues, que la dépense résultant de l'exécution d'une œuvre de remplacement demeurerait à la charge de l'Administration des Arts et des Lettres, la Ville ne devant supporter que les frais de transport et de mise en place.

Le ministère rappelle à ce propos, en décembre 1944, que *les demandes de remplacement formulées seront soumises à l'examen de la commission de la République qui désignera le cas échéant les sculpteurs, étant entendu que l'œuvre exécutée en remplacement sera une sculpture originale du bronze enlevé [...]. Il ne serait être question, en effet, d'envisager l'exécution de statues en bronze, les métaux dont disposent le pays devant être réservés exclusivement à la conduite de la guerre, à l'industrie et à l'agriculture nationale*⁴⁶.

Mais dès 1947, pour des raisons économiques, ce beau projet de restitution par l'Etat des œuvres sacrifiées tourne court. Le financement d'œuvres de remplacement incombe finalement totalement aux mairies ou aux souscripteurs privés, qui en feraient la demande.

Des quinze œuvres disparues, cinq seulement feront l'objet d'une restitution : quatre entre 1944 et 1953 et la dernière en 2006.

La première œuvre bordelaise concernée est le buste de Léo Drouyn. Dès la fin de la tourmente, la Société Archéologique de Bordeaux s'était inquiétée de réparer cette perte apportée à notre patrimoine artistique⁴⁷. Elle ouvre une souscription publique et reçoit un appui financier généreux de la Ville de Bordeaux et du Conseil Général de la Gironde pour la restitution du buste de Léo Drouyn.

La Société Archéologique de Bordeaux commande en 1947 au sculpteur René Rispal, professeur de sculpture statuaire à l'école des Beaux-Arts de Bordeaux, un buste de Léo Drouyn en pierre de Vilhonneur en remplacement de celui de Gaston Leroux envoyé à la refonte en 1941.

L'œuvre en pierre, signée *René Rispal d'après Gaston Leroux* est réalisée à partir du plâtre original, conservé à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres⁴⁸. Le buste de Léo Drouyn retrouve sa place sur son piédestal originel au chevet de la cathédrale Saint-André. Le monument est inauguré le 26 juin 1947 en présence des petits enfants de l'archéologue⁴⁹.

L'année 1953, voit la reconstitution de deux bustes au jardin public : ceux d'Alexis Millardet⁵⁰ et d'Ulysse Gayon⁵¹.

Le buste de Alexis Millardet en pierre de Chauvigny, est confié à Alexandre Callède, professeur de sculpture statuaire à l'école des Beaux-Arts de Bordeaux (depuis la mort de à

Charles Malric en 1942). En l'absence du plâtre original de Leroux, Callède reconstitue un nouveau buste du botaniste dont le modèle en terre cuite est toujours conservé chez les descendants du sculpteur. Présentée au Salon de l'Artiste en 1953, l'œuvre est inaugurée en présence de Jacques Chaban-Delmas et retrouve sa place sur son socle resté inchangé au jardin public.

C'est à René Rispal, professeur à l'école des Beaux-Arts de Bordeaux, qu'est confiée en 1953 la restitution du buste d'Ulysse Gayon. L'image du savant oenologue en pierre de Chauvigny, réalisée à partir du modèle en plâtre de Gaston Leroux⁵², est placée sur un nouveau socle⁵³ non loin de son emplacement d'origine⁵⁴.

La statue en pied de Carle Vernet au jardin public, commandée par l'Etat en 1914, avait été attribuée à titre de dépôt à Bordeaux, sa ville natale⁵⁵. C'est donc à l'administration des Beaux-Arts qu'incombe la restitution de l'œuvre. Le 8 novembre 1944, l'Etat confie au sculpteur Raymond Martin la réalisation d'une nouvelle effigie du peintre. Ne pouvant s'inspirer de l'original, le plâtre de Charles-Louis Malric ayant été détruit au moment de la démolition du Dépôt des marbres, le sculpteur compose une figure dynamique dont l'attitude diffère totalement de l'œuvre première⁵⁶. La statue de Raymond Martin en bronze est placée sur la terrasse du jardin public au début des années 1950, non loin de l'emplacement de la statue détruite.

46. A.D. 33, 224 AW 1.

47. A.M.Bx, 3017 M1.

48. Rémus-Savès, D., *Gaston Leroux, sculpteur bordelais (1854-1942)*, W. Blake & Co. 1996, N° 82. Larrieu, B., Le fonds Léo Drouyn dans les collections Joseph Béraud-Sudreau, *Revue Archéologique de Bordeaux*, 2005, p. 263.

49. Commémoration de la mort de Léo Drouyn, *Bulletin et mémoire de la Société Archéologique de Bordeaux*, T. LVIII, 1945-50, p. 40-42.

50. A.M.Bx, 3024 M1 ; 3024 M2.

51. Rémus-Savès, D., 1996, n° 125. A.M.Bx, 3054 M1 ; 3054 M2.

52. A.M.Bx, 3054 M2. Rémus-Savès, D., 1996, n° 132.

53. La pierre de section carré, utilisée en guise de socle est une pierre provenant de la démolition du parapet du pont de pierre.

54. En raison de l'ouverture d'une ancienne porte condamnée, à l'extrémité sur de la terrasse.

55. En raison de la guerre la statue de Malric n'avait été acheminée à Bordeaux qu'en 1920.

56. De l'œuvre originale envoyée à la refonte en 1942, un mois après la mort du sculpteur, il ne reste aujourd'hui que la maquette en plâtre présentée au salon de 1913. Cette œuvre a été offerte en 1943 au musée des Beaux-Arts de Bordeaux par les héritiers du sculpteur. N° d'inventaire : Bx E 1665(1).

La restitution la plus récente concerne le buste de Léon Valade. En 2006, la Ville finance la réalisation d'un nouveau buste en bronze, du poète à partir du plâtre original de Leroux conservé au musée des Beaux-Arts. Fondu par les ateliers des Cyclopes à Libourne⁵⁷, il retrouve son socle de marbre blanc, sur lequel figurent toujours les allégories de Paris et Venise, ses villes favorites. Le monument restauré est inauguré le 17 septembre 2006, lors des Journées du Patrimoine⁵⁸.

Sur les 500 tonnes de bronze issues de la fonte des statues que livrent les communes de France, le département de la Gironde en fournit à lui seul 20 tonnes⁵⁹, dont 16 tonnes et demi proviennent de la ville de Bordeaux, le Louis XVI représentant à lui seul plus de 12 tonnes !

Cependant, grâce à la détermination de la Commission départementale et à l'intervention de certains acteurs locaux, même si la statue de Roggi n'a pu être épargnée la ville de

Bordeaux a réussi à sauver un nombre non négligeable de monuments. Indéniablement, ont échappé à fonte, ceux qui avaient la plus grande valeur artistique et historique.

Le cas du Monument aux Girondins laisse entendre que cette opération a peut-être été une occasion manquée pour les autorités et pour certains « esthètes » de régler quelques vieux comptes politiques et de faire disparaître des œuvres qui symbolisaient ce que l'on tenait alors comme le mauvais goût de la III^e République⁶⁰.

57. Dossier d'œuvre, Musée des Beaux-Arts.

58. A.M.Bx, 3020 M1. Dossier d'œuvre du Musée des Beaux Arts et base Joconde. Helbronner, E. pp. 743-745.

59. A.D. 33, 224AW 1 : Seuls le monument aux Girondins et la statue de saint Michel à Grignols sont sauvés.

60. Bizardel, Y., Le massacre des statues de Paris sous l'Occupation, *Le Monde*, 18 janvier 1964.

Œuvres fondues au titre de la récupération des métaux non ferreux

Première liste : 3 novembre 1941

Monument à Léo Drouyn par Gaston Leroux (fig. 2)



Fig. 2. - Monument à Léo Drouyn (Fonds SAB).

Fig. 3. - Monument à Léon Valade au jardin public, état actuel.



Monument à Léon Valade par Charles-Louis Malric (fig. 3)

Le 14 mars 1904, soit vingt années après la mort du poète, l'Association Girondine Artistique, Littéraire et Scientifique de Paris, prend l'initiative d'une souscription dont le produit sera consacré à l'érection à Bordeaux d'un « modeste monument » à Léon Valade. Le buste, confié à Charles-Louis Malric⁶³, est inauguré au jardin public le 5 août 1906 en présence de Camille Pelletan, après avoir été présenté au Salon des Artistes Français cette même année⁶⁴.

En 1897, sur l'initiative du marquis de Castelnau d'Esse-nault, un comité composé d'amis et des présidents des sociétés savantes et artistiques de la ville est constitué afin de rendre hommage au célèbre archéologue⁶¹.

Le buste de l'artiste est confié à Gaston Leroux (1854-1942). Un journaliste qui le voit dans l'atelier du fondeur Gautier, le juge « d'une ressemblance et d'une vérité frappante, qui satisfera tous ceux qui ont connu le modèle aux dernières années de son existence. Peut-être les amis les plus anciens, ceux qui ont connus Léo Drouyn au temps de sa robuste maturité, trouveront-il un peu assombrie par le sculpteur l'image de ce causeur plein d'entrain, qui ne reculait devant une anecdote piquante, ni même devant un mot salé... »⁶².

Le choix de l'emplacement, au chevet de la cathédrale fait l'objet de critiques : « Songez à la ridicule figure de ce petit boulot moderne entre les deux géants du Moyen Age ! C'est à croire qu'un esprit ironique ou gaffeur inspire toutes leurs décisions à nos qui de droit. Nous devons déjà à ce gnome malicieux la statue encagée du Musée, le génie pansu et le tube niais des Quinconces ; il est temps de ce ressaisir ».

L'inauguration du buste eu lieu le 1^{er} juillet 1899. Au cours de cette cérémonie, on loua les « traits empreints d'une olympienne sérénité » du grand archéologue.

61. A.M.Bx, 3017 M1.

62. La Petite Gironde, 10 janvier 1898, 25 janvier et 5 décembre 1898, 2 juillet 1899. Rémus-Saves, D., 1996, n° 82.

63. Le buste en plâtre, signé et daté 1906 est conservé au musée des Beaux-Arts de Bordeaux, N° inv. Bx 2003.00.03.

64. A.M.Bx, 3021 M1.



Fig. 4. - Fontaine de la place Picard, (A.M.Bx, XXV-L-4).

Jean de Maupassant, en 1923, écrit que «le buste en bronze est conforme au portrait de l'écrivain dans ses dernières années. Les yeux sont baissés et la physionomie est douce et pensive. Devant le piédestal de pierre, détachées en plein relief, deux jeunes femmes debout s'entrelacent. Ce sont Paris et Venise, les deux cités préférées du poète. La Ville de Paris, couronnée et la main droite posée sur son écusson, entoure du bras gauche la taille de la vénitienne qui s'appuie sur son épaule.... »

La fontaine de la place Picard par Auguste Bartholdi⁶⁵ (fig. 4)

En 1881, les riverains la place Picard présentent à la municipalité une pétition en vue d'ériger une fontaine monumentale en remplacement de la borne fontaine mal commode dont les usagers se plaignent depuis fort longtemps. En 1886, les habitants de ce quartier des Chartrons s'adressent au sculpteur Bartholdi, en sollicitant une réplique réduite de la *Liberté éclairant le monde*, achevée en 1884⁶⁶.

Le sculpteur donne son accord à la réalisation de ce projet le 14 mai 1886, et cède gracieusement un modèle de 2,85 m de haut. Il prend la décision de venir en personne reconnaître le

cadre dans lequel son œuvre sera implantée, et passe à la fin du mois de septembre 1886 à Bordeaux avant son départ à New York, où se préparent les festivités pour l'inauguration de sa statue monumentale sur l'île de Beldoe⁶⁷.

Le musée d'Aquitaine conserve la maquette en plâtre du monument⁶⁸ inauguré en 1888, ainsi que les éléments du socle de pierre. Un moulage en résine de la statue, placée en 2001, évoque le souvenir de la fontaine⁶⁹.

65. Helbronner, E., 2003, pp. 138-141. A.N., F21 2409.

66. A.M. Bx, 3013 M1.

67. Achevée en 1884, embarquée en 1885 de Paris pour New York, la statue sera inaugurée sur l'île de Bedloe en octobre 1886.

68. Musée d'Aquitaine : dossier d'œuvre. Les restes en pierre de la fontaine sont entreposés dans la réserve La Palu.

69. Endommagée par le feu fin avril 2003, le moulage en résine a été restaurée et réinstallé place Picard. Journal *Sud-Ouest*, 26 avril 2003.



Fig. 5. - Monument à Maxime Lalanne au jardin public (A.M.Bx, XXII-D/93).

Fig. 6. - Monument à Sadi Carnot place Jean Jaurès (Photographie, musée d'Aquitaine).



Monument à Maxime Lalanne par Pierre Granet⁷⁰ (fig. 5)

Maxime Lalanne se consacre au paysage, le plus souvent réalisé au fusain. Il s'impose comme graveur et ses estampes d'une grande qualité, dont une série de vues du port de Bordeaux, lui valent une renommée nationale.

A sa disparition, le 30 juillet 1886, ses amis et admirateurs décident de lui élever un monument. Le sculpteur Pierre Granet expose à la Société Nationale des Beaux-Arts son buste ainsi qu'une esquisse du monument. L'ensemble est inauguré dans le jardin public le 26 juin 1896. Le Génie de bronze, qui se dressait à la base du socle en marbre rouge du Languedoc, brandissant une branche de fusain vers le maître, est fondu sous l'Occupation.

Monument du Président Sadi Carnot par Ernest Barrias⁷¹ (fig. 6)

L'assassinat à Lyon, le 21 juin 1894, du Président de la République, par l'anarchiste italien Caserio, provoqua une forte émotion à travers tout le pays. Comme de nombreuses villes de France, Bordeaux décide de célébrer la mémoire de son Président et lance, une souscription publique pour l'achat d'une couronne. Devant l'importance de la somme recueillie⁷², la ville décide d'affecter les fonds à l'érection d'un monument⁷³. En 1895, on confie sa réalisation au sculpteur parisien Ernest Barrias qui avait déjà immortalisé les traits du Président dans un buste qui orne la galerie du Sénat. Erigé sur un haut piédestal, Carnot surplombe une allégorie de l'Histoire brandissant une palme dorée⁷⁴.

L'inauguration a lieu le 13 septembre 1896 sous la présidence du garde des sceaux Darlan et de François Carnot, représentant la famille⁷⁵.

Le choix de l'emplacement sur la place Richelieu, baptisée depuis 1926 place Jean-Jaurès, ne fait pas l'unanimité. « La place manque de profondeur, la perspective est nulle, ce qui rend plus haute encore les maisons voisines⁷⁶ ». Le monument lui-même suscite des réserves. On dénonce la raideur du personnage, son costume étriqué, et la « table de nuit » à laquelle il s'appuie...

70. A.D.33, 163 T6 ; A.M. Bx, 3012 M1 ; Remus D., *Les sculptures des jardins et parcs publics de Bordeaux*, DEA histoire de l'art, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, 1993.

71. A.M. Bx, 3016 M1.

72. Cette souscription réunit 20 000 signatures.

73. Vingt monuments à Sadi Carnot seront édifiés en France au lendemain de son assassinat. Bertherat, B., *Les monuments commémoratifs à Sadi Carnot*, Mémoire d'iconographie politique, IEP Bordeaux, 1991.

74. Les bronzes qui composent l'ensemble sont issus des ateliers parisiens Barbedienne.

75. *Revue Historique de Bordeaux*, 3-4 juillet 1943.

76. Fourché, Paul, *Les statues de Bordeaux depuis les premiers siècles jusqu'à 1900*. 1912.



Fig. 7. - Statue de Louis XVI dans le musée de peinture (A.M.Bx, XI-V/24).

La statue du roi Louis XVI par Nicolas Raggi (fig. 7)

En 1821 la Ville accède à la demande des bordelais qui désirent ériger, sur la place de l'hémicycle des Quinconces en construction, un monument expiatoire à la mémoire du Roi martyr ⁷⁷. Sur une proposition du préfet de la Gironde, le baron d'Haussez, la municipalité désigne le sculpteur Nicolas Raggi ⁷⁸. Ce dernier, qui s'engage à fournir une statue du Roi ⁷⁹ pour 164 200 francs, s'inspire du *Portrait en pied de Louis XVI en costume de sacre* de Nicolas Callet, conservé au château de Versailles.

La statue de 5,83 m de haut ⁸⁰, coulée le 24 août 1826 à Paris par Crozatier ⁸¹, ne peut être acheminée à Bordeaux en temps voulu pour son inauguration en raison des événements de Juillet 1830. Alors que l'œuvre de Raggi sommeille dans l'atelier du fondeur, la municipalité fait démolir, en 1833 le piédestal qui avait été réalisé par l'architecte Mazois ⁸². Un

membre du conseil municipal avait même proposé dès 1831 la refonte du *Louis XVI* afin que la vente serve à rembourser les souscripteurs du monument et que soit érigé, à son emplacement, un obélisque en commémorant la révolution de Juillet et Louis-Philippe. En vain.

La ville tarde à prendre livraison de la statue devenue embarrassante, et tente, sans succès, en 1837 de la vendre au musée de Versailles ⁸³.

Après plusieurs déménagements ⁸⁴ et suite aux mesures prises par le préfet, la Ville est tenue, en 1869, sur ordre de l'Empereur, d'assurer le transport de la statue de Paris à Bordeaux. Afin d'échapper au regard du public, et « par crainte qu'elle ne réveille des passions assoupies » ⁸⁵, la statue du roi est entreposée dans le jardin de la Mairie, masquée par une palissade, derrière laquelle elle restera pendant neuf ans, dans l'attente de son installation en 1878 dans une salle spécialement conçue pour elle dans la galerie sud du musée nouvellement construit ⁸⁶.

A plusieurs reprises on proposera de sortir la statue du musée pour l'offrir aux yeux du public. En 1928, puis de nouveau en 1935, dans le but de dégager de la place dans le musée de peinture, l'architecte Cyprien Alfred-Duprat présente un projet d'installation sur la place du Champ-de-Mars. L'architecte de la ville Jacques d'Welles juge l'emplacement inesthétique, mais surtout trop onéreux : le déplacement de la statue colossale aurait nécessité la démolition puis la reconstruction du pavillon d'entrée du musée.

77. Loirette, G., Histoire d'une statue : le Louis XVI de Raggi, *Revue Historique de Bordeaux*, tome 36, pp. 1-82.

... A.M.Bx, 3006 M 1- M 5 ; 12 D 12 ; 12 D 60 ; 3001 M 4 -M6 ; 3004 M 1 ; 8303 M 39 ; 1434 R 27 ; 1435 R 1 ; 1436 R 4 ; 1441 R4. A.D. 33, 163 T 4 ; 163 T 3 ; 163 T 5 ; 165 T 1. Helbronner, E. 2003, p. 839-846.

78. Hubert Jean, *Les sculpteurs italiens en France sous la Révolution, l'Empire et la Restauration, 1790-1830*, Paris, 1964, p. 158.

79. La commande de la Statue d'Henri IV pour Nérac valut à Raggi une série de commandes monarchiques : voir Coustet Robert in 32^e *Congrès de la Fédération Historique du Sud-Ouest*, Flaran & Nérac, 1983, p. 189-203.

80. 6,50 m avec le socle.

81. Mandet, Francisque, *Crozatier*, Paris, Ed. Firmin Didot Frères, 1855

82. Piédestal qui avait été inauguré le 26 août 1826.

83. Ainsi que le tableau de Gros : *l'Embarquement de la Duchesse d'Angoulême à Pauillac*.

84. Suite à la fermeture de l'atelier du Roule, la statue est démenagée au dépôt de l'île des Cygnes.

85. Helbronner, E. p. 844.

86. Pinçon, J., La construction du musée de peinture et de sculpture de Bordeaux, *Revue Historique de la Gironde*, 1973.

Louis XVI reste donc emprisonné dans le pavillon d'entrée du musée des Beaux-Arts jusqu'à sa destruction définitive en janvier 1942⁸⁷.

« L'épave moulée en plâtre »⁸⁸ de la tête, exécutée in extremis avant la destruction de la statue, est exposée par Jean-Gabriel Lemoine dans le vestibule de l'aile nord du musée dès sa réouverture le 27 juin 1947⁸⁹.

Deuxième liste : 5 décembre 1941

Statue de Vercingétorix par Jean-Joseph Mouly⁹⁰, dit Francisque Mouly (fig. 8)

Originaire de Clermont-Ferrand, Francisque Mouly (1846-1886) fait ses études à l'École des Beaux Arts de Paris dans les ateliers des sculpteurs Jouffroy et Chappu. En raison de son âge trop avancé, il ne peut concourir au prix de Rome. Il expose au Salon, de 1886 le plâtre de son *Vercingétorix à Gergovie*, d'après les commentaires de Jules César.

« Désirant frapper un grand coup et de produire une œuvre dont il put donner la mesure de son talent »⁹¹ Mouly consacre deux années à la réalisation de son Vercingétorix, espérant ainsi obtenir une médaille, récompense qui lui permettrait de sortir de l'anonymat. Il n'obtient qu'une mention honorable et de désespoir se suicide la même année, laissant une jeune veuve et cinq enfants.

Le 20 janvier 1887, la veuve du sculpteur, installée à Bordeaux dans sa famille, propose d'offrir la statue à la Ville contre une concession perpétuelle au cimetière de la Chartreuse. « L'œuvre a été mentionnée au salon, tous les journaux en ont parlé [...] cela reviendrait comme si je payais la concession & que la ville payerait la reproduction plus la fonte »⁹².

En 1887, le conseil municipal délibère en la faveur de Mme Mouly : « voulant donner à la famille d'un sculpteur dont la fin fut bien douloureuse, une marque de sympathie et de généreuse compassion. En achetant cette statue vous rendez hommage à la mémoire d'un artiste de talent, vous donnerez satisfaction au vœu modeste et pieux de sa famille et vous doterez une des places de la notre ville d'une œuvre de valeur »⁹³.

Lorsque la statue, fondue à Paris par Thiébaud, arrive à Bordeaux le 11 novembre 1889, son emplacement n'est pas encore déterminé. On parle de l'édifier à l'emplacement occupé par la *Gloria Victis*, place de l'Archevêché⁹⁴. Puis successivement, d'en orner les places Richelieu, Magenta, Nansouty ou d'Aquitaine. Face au manque de perspective ou de dégagement de chacun des emplacements proposés, ce sont finalement les allées Damour qui sont définitivement retenues en 1889 :



Fig. 8. - Statue de Vercingétorix sur les allées Damour (A.M.Bx, Fonds Edward de Fayolle).

« Offrant les conditions très favorable d'espace, d'air, de lumière et d'horizon qui permettrait des divers points de vue le détachement vigoureux sur le ciel de la statue de Vercingétorix ».

Le héros vaincu va régner sur les abords de la basilique Saint-Seurin pendant presque un demi-siècle. Nombreux sont ceux qui pensaient qu'en « érigeant une statue à l'irréductible

87. Le musée d'Aquitaine conserve une réduction de la statue, réalisée en 1908 par Jeanne Lot-Eyquem, n° inv. 12444.

88. Coustet Robert, Le conservateur Jean-Gabriel Lemoine. La réouverture du Musée des Beaux-Arts et la politique des expositions (1945-1951), in *Bordeaux et la Gironde pendant la Reconstruction, 1945-54*. Talence, Ed. de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1997, p. 550. 89 Coustet, R. 1997, p. 550.

90. Helbronner, E., 2003, p. 793-798. Bordeaux AM : 3001 M4-M6 ; 1436 R70-R71.

91. A.M.Bx, Délibération du conseil municipal du 13 Décembre 1887.

92. A.M.Bx, 3011 M1.

93. Rapport de Ch. Gaden au nom de la commission des Beaux Arts.

94. Le devis s'élève à 12 000 fr.

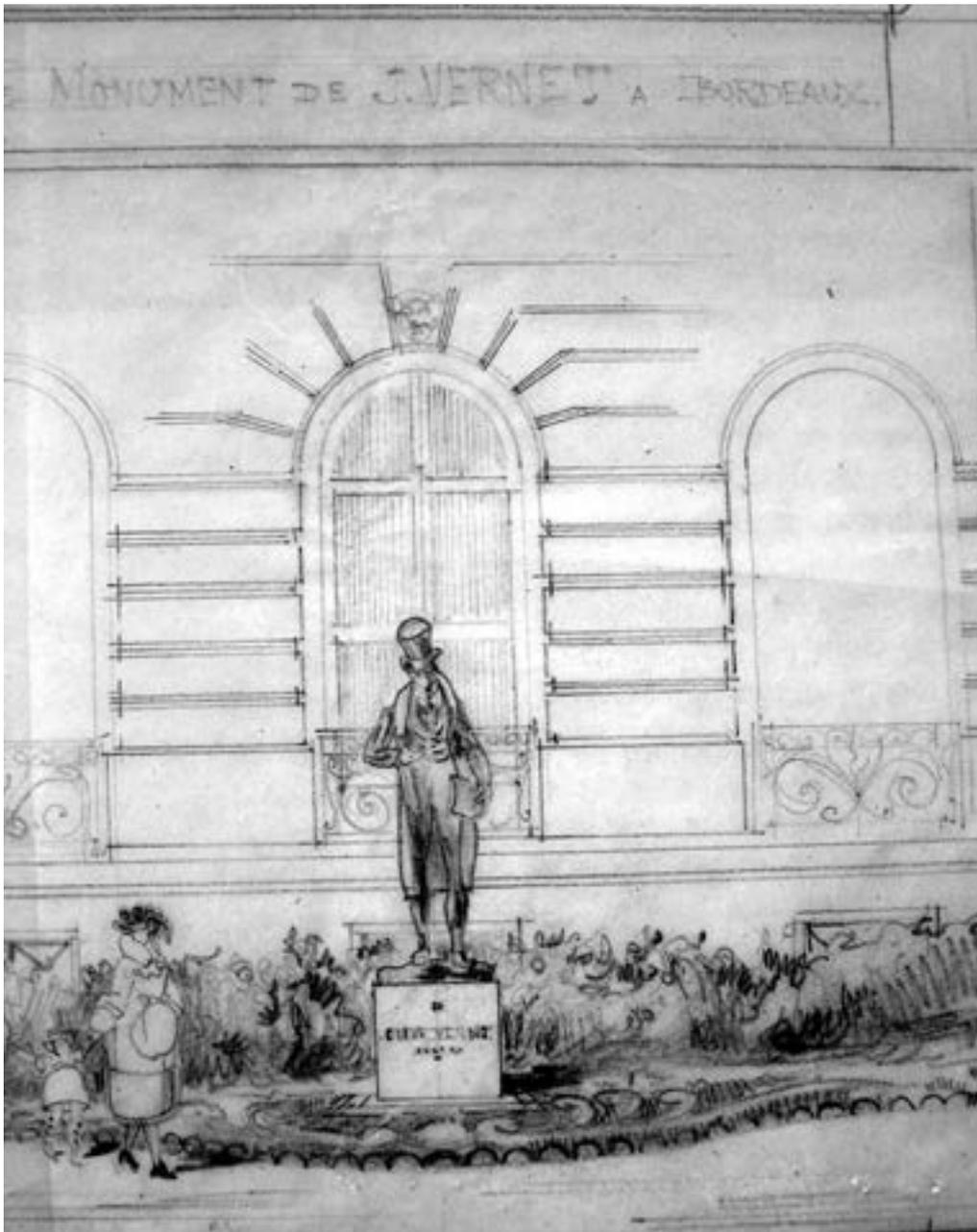


Fig. 9. - Monument à Carle Vernet au jardin public, dessin au crayon. (A.M.Bx, 3026-M1).

adversaire de César, les descendants des Bituriges Vivisques, voulaient faire amende honorable dans le rôle que leurs ancêtres jouèrent dans la lutte opiniâtre contre les romains ! Les bordelais s'étant abstenus de secourir le héros arverne »⁹⁵.

La statue de bronze de 3,75m, inaugurée le 3 mai 1890, s'élève sur un socle en marbre de Cherbourg de 4,20 m de haut⁹⁶. « Elle a vraiment fort bel air, cette statue. Le héros arverne, un bras levé, tenant de l'autre sa lance, semble appeler aux armes, dans un mouvement plein de noblesse et d'élé-

gance. L'œuvre d'art fait vraiment honneur à notre ville qui l'a acquise », pouvait-on lire dans la *Gazette de France* du 4 mai 1890⁹⁷.

95. P. Fouché, 1912.

96. D'après les dessins de l'architecte bordelais Flandrai.

97. A.M.Bx, 3001 M4.

L'œuvre de Bordeaux, très différente de celle d'Aimé Millet à Alésia, nous présente le héros triomphant, plein de fougue et de jeunesse, « impatient de secouer le joug de la domination romaine et décidé à mourir les armes à la main... »⁹⁸.

Le musée d'Aquitaine conserve, depuis 1957, la maquette en plâtre de Mouly⁹⁹, qui diffère seulement par la position de la jambe droite posée de plein pied, de l'œuvre définitive qui elle, prend appui sur un petit promontoire¹⁰⁰. La ville de Gien érigea également un exemplaire en fonte de fer du *Vercingétorix à Gergovie* de Mouly.

Monument à Carle Vernet par Charles-Louis Malric¹⁰¹ (fig. 9)

La statue disparue à jamais ne nous est connue aujourd'hui que par la maquette conservée au musée des Beaux-Arts de Bordeaux¹⁰². Le plâtre, qui figure au Salon des Artistes Français de 1914, commandé par l'Etat, est attribué à titre de dépôt à Bordeaux, ville natale de Vernet. En raison de la guerre, la statue n'est réceptionnée qu'en 1920, puis édiflée sur la terrasse du jardin public en 1922¹⁰³.

Eugène Morand, membre de la commission des Beaux-Arts, décrit l'œuvre lors de sa présentation en 1913 : « Le peintre Carle Vernet est représenté dans la tenue qu'il devait porter sur les champs de course où l'attirait l'étude passionnée qu'il fait du cheval. M. Malric l'a rappelé dans un geste familier, le carnet à la main, occupé à prendre un rapide croquis ».

L'œuvre de Malric (1872-1942), jugée « nerveuse, spirituelle et d'une jolie couleur historique¹⁰⁴ » disparaît du jardin public en 1942.

Monument à Alexis Millardet ou La Vigne reconnaissante par Gaston Leroux (fig. 10)

En 1912, soit dix ans après le décès d'Alexis Millardet (1832-1902), la Société d'Agriculture lance une souscription en vue de l'érection d'un monument célébrant ce grand botaniste, professeur à la faculté des sciences de Bordeaux et membre correspondant de l'Institut. Millardet est surtout connu pour ses recherches sur le vignoble. C'est à lui que l'on doit, avec Ulysse Gayon, la découverte de la bouillie bordelaise.

Le monument, placé au jardin public, est composé d'un buste de bronze, confié au sculpteur Gaston Leroux¹⁰⁵, érigé au sommet d'un haut socle de pierre sur lequel figure une allégorie de la *Viticulture reconnaissante* qui tend une grappe de raisin en direction du botaniste. L'inauguration a lieu le 5 juillet 1914 en présence du maire Charles Gruet.

Le buste de bronze, envoyé à la fonte est remplacé en 1953 par un buste en pierre dû au sculpteur Alexandre Callède.



Fig. 10. - Monument à Alexis Millardet ou *La Vigne reconnaissante* au jardin public. (Fonds Debuissou, Paris).

Monument à Ulysse Gayon par Gaston Leroux

En 1929 s'éteint à Bordeaux Ulysse Gayon (1845-1942), agrégé de physique, docteur ès science, professeur puis doyen de la faculté des sciences de Bordeaux. Ce célèbre disciple de Pasteur est l'inventeur, avec Alexis Millardet, de la fameuse bouillie bordelaise qui contribua à sauver le vignoble français atteint du phylloxéra.

En 1933, la Société d'Agriculture de la Gironde, comme pour l'œuvre précédente, entreprend d'ériger un monument à sa mémoire dans le jardin public. Le premier projet, confié à Albert Biquet, prévoyait une stèle de pierre ornée d'un médaillon de bronze. Il lui est préféré le modèle de bronze de Gaston Leroux, plus classique, présentant le savant en buste, vêtu de sa tenue de professeur d'université, la croix de commandeur de la Légion d'Honneur sur la poitrine. Le bronze fondu par Dormoy est remis à la Ville par le Président de la Société d'Agriculture le 24 juin 1935.

98. Paris A.N, F21/*7655 *Commentaires de César*, Paris, Salon S.A.F 1886.

99. Maquette offerte en 1957 par le philatéliste M. Bonithon à Monsieur Védère, conservateur du musée d'Art ancien. Musée d'Aquitaine, dossier d'œuvre, plâtre, h : 0,30 m. N° d'inventaire. 84.10.17.

100. Cette maquette fit certainement partie des œuvres que la veuve du sculpteur vendit progressivement après le décès de son mari. Helbronner, E., 2003. pp. 793-798.

101. A.M.Bx, 3026 M 1 ; 3001 M 4- M 6 ; 1436 R 5. Helbronner, E., 2003, p.746-747. Bordeaux, musée des Beaux-Arts : fiche Joconde. Bordeaux - Salon de 1947 : *Rétrospective des maîtres bordelais contemporains*, p. 11.

102. Don des héritiers Malric en 1943, à l'occasion de la vente de l'atelier de l'artiste.

103. A.M.Bx : Fonds Vivie, n° 83 : Gravure, Monument à Carle Vernet.

104. Avis donné en 1913 sur le plâtre par M. Mayot inspecteur des Beaux-Arts.

105. Signé et daté G. Leroux, 1914.



Fig 11. - Buste de Beethoven, surmoulage en plâtre (Bordeaux Musée des Beaux-Arts, [c] cliché du M.B.A./photographe Lysiane Gauthier).



Fig. 12. - Buste de Maurice Martin, terre cuite. (collection particulière).

Buste de Costard-Mèzeray par Gaston Leroux

Louis Charles Lazare de Costard Mèzeray, est nommé en 1843 directeur et premier chef d'orchestre du Grand Théâtre. Cette même année il fonde la Société Sainte Cécile de Bordeaux. Un an après sa mort, en 1887, la Société Sainte-Cécile décide de lui rendre hommage, et organise en mars 1888 un concert destiné à financer la réalisation d'un buste dont la réalisation est confiée à Gaston Leroux en 1894.

En 1895, la ville autorise sa mise en place dans un des foyers du Grand-Théâtre. La fonte est confiée au bordelais Charles Gautier, et le buste définitivement installé en 1896. Aucun document iconographique ne nous permet à ce jour d'identifier cette œuvre.

Buste de Ludwig van Beethoven par Francis de Saint-Vidal (fig. 11)

Le 9 mars 1869, Francis de Saint-Vidal (1840-1900) exécute un buste de Beethoven dans le but de l'offrir aux représentants de la Ville de Bordeaux ¹⁰⁶. Le plâtre, exposé au Salon des Amis des Arts de Bordeaux en 1872, est célébré par la presse : « Ici par exemple, la vie afflue par tous les pores. Cette tête fièrement rejetée en arrière, conçoit et pense. La flamme du génie s'allume dans ses yeux qui poursuit l'idéal. Le grand musicien apparaît tel qu'il devait être aux jours où son âme inspirée recueillait l'harmonieux murmure des concerts divins résonnant à son oreille. M. de Saint-Vidal a fait aussi bien, jamais mieux »¹⁰⁷.

Le bronze, fondu dans les ateliers parisiens de la maison Thiébaud sur les finances de la Ville, est exposé au Salon des Amis des Arts de Bordeaux en 1875 ¹⁰⁸, puis présenté à l'exposition Universelle de 1878. Beethoven ornera le foyer du Grand Théâtre jusqu'au 16 mars 1942. Un surmoulage est actuellement conservé dans les collections du musée des Beaux-Arts ¹⁰⁹.

Buste de Maurice Martin par Alexandre Callède ¹¹⁰ (fig 12)

C'est de son vivant, à l'âge de 78 ans, que le poète et journaliste Maurice Martin (1861-1941), célèbre pour être le créateur de l'appellation *Côte d'Argent* désignant le littoral aquitain, assiste à l'inauguration de son propre buste au Stade Municipal de Bordeaux ¹¹¹. C'est à ce grand sportif éclectique que l'on doit la fondation de la course cycliste Bordeaux-Paris. La journée inaugurale se déroule dans le stade municipal le 16 juillet 1939 en présence de représentants de la mairie de Bordeaux, de personnalités du monde du sport, du journalisme, des arts et des lettres. Le buste est l'œuvre du sculpteur bordelais Alexandre Callède (1899-1980) ¹¹², grand athlète lui-même. Cet artiste au talent reconnu, représente le héros

106. A.M.Bx, 1438 R1 ; 1438 R2.

107. Vincent Ch., *Le Courrier de la Gironde*, 1875

108. Dussol, D., *Le salon des Amis des Arts de Bordeaux (1851-1939)*, Thèse de doctorat, 1995. Vol. 5, p. 541.

109. Dossier d'œuvre, musée des Beaux-Arts ; Base Joconde.

110. Je remercie Jean-Paul Callède pour les précieux renseignements qu'il m'a fournis concernant l'œuvre de son père.

111. Articles de presse : *La petite Gironde* du 17 juillet 1939 ; *La Vie Bordelaise* du 23 juillet 1939 ; *La Liberté du Sud-Ouest* du 18 juillet 1939 ; *Le Courrier du Centre*, 17 juillet 1939.

112. Jean-Paul Callède et Jean-Charles Coumaillieu, Alexandre Callède, sculpteur-statuaire, *Bulletin de la Société de Borda*, n° 457, 2e trimestre 2000, pp245-258.

de la fête coiffé d'un sombrero à large bord et portant cette barbe blanche désormais légendaire. Le piédoche est orné des anneaux olympiques et d'une branche de pin, symbolisant les principales activités de Maurice Martin : Sport, Tourisme, Poésie ¹¹³.

Moins de trois ans après son inauguration, et quelques mois seulement après la mort du poète, le buste est envoyé à la refonte.

Le modèle original en plâtre est conservé chez les descendants de l'artiste.

Buste de Georges Cassignard par Jean-Achille Achard (fig.13)

En mourant d'une chute de cheval, le 28 septembre 1893, à l'âge de 20 ans, ce grand champion cycliste bordelais est une perte douloureuse pour le monde du vélo. Cinq fois champion de France junior et neuf fois recordman du monde sur piste et sur route, Georges Cassignard est sans conteste un des meilleurs coureurs ayant vu le jour en Gironde.

Dans les semaines qui suivirent sa disparition, le Vélo-sport, qui deviendra l'association vélocipédique de France, lance une souscription, dont le produit est destiné à la réalisation d'un buste en bronze. L'œuvre confiée au sculpteur Achille Achard, est inaugurée le 17 mai 1894 dans l'ancien vélodrome. Une photo de l'inauguration du monument ¹¹⁴ est le seul document iconographique de ce buste, connu à ce jour.

Le Jeune Berger par Edmond Prévot (fig. 14)

A la recherche d'une reconnaissance nationale, le sculpteur bordelais Edmond Prévot (1838-1892), professeur de sculpture à l'école des Beaux-Arts, expose pour la première fois à Paris au Salon des Artistes Français en 1874 ¹¹⁵. Sous le n° 3104, il y présente la statue en plâtre d'un *Jeune Berger*. A titre posthume la Ville de Bordeaux acquière l'œuvre auprès de la veuve du sculpteur.

Le bronze fondu par Charles Gautier en 1894 est placé dans le square de la place Gambetta sur un piédestal de pierre. Transféré au Parc Bordelais pendant la guerre, afin de le soustraire à la refonte ¹¹⁶, *Le Jeune Berger* d'Edmond Prévot n'est pas épargné.



Fig. 13. - Inauguration du buste de Georges Cassignard (Coll. Bernard Cassignard).

Fig. 14. - Le Jeune Pâtre, square Gambetta, (Ph., coll. part.).



113. Discours inaugural de M. Marcard, adjoint au maire. Articles de presse : *La petite Gironde* du 17 juillet 1939. *La Vie Bordelaise* du 23 juillet 1939.

114. Photographie conservée dans la collection de la famille Cassignard.

115. Dutheil, Sophie, Vie et œuvre du statuaire bordelais Edmond Prévot (1838-1892), *Revue Archéologique de Bordeaux*, 2000, p.p. 251-280.

116. A.M.Bx, 3001 M4 ; 3035 M1.

Œuvres conservées au titre de leur valeur historique ou artistiques : liste du 5 décembre 1941¹¹⁷

- *Gloria Victis* par Antonin Mercier, place Jean-Moulin.
- Fontaine des *Trois Grâces* par Visconti, place de la Bourse.
- *Colonne de la place du Palais* par Charles Durand, place du Palais.
- *Tourny* par Gaston Leroux, place Tourny.

- *Monument du Souvenir de 1870* par Jean-Georges Achard, place de la République¹¹⁸.

117. Le buste de Brémontier par Anselme Léon à Arcachon est également épargné. Le monument aux Girondins sacrifié en 1943 fut démonté et finalement sauvé puis rétabli en 1983.

118. Cf. p. 1.